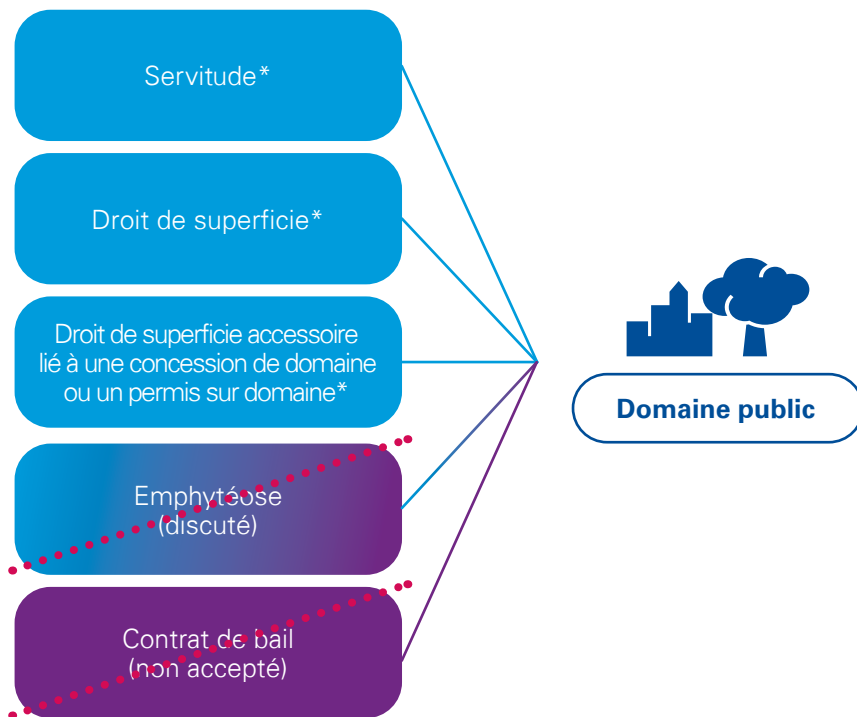


# Droits réels et droits personnels sur le domaine public



## Nouvelles règles concernant le domaine public

### Jurisprudence antérieure



### Nouveau droit des biens

- Tous droits réels, à condition qu'ils soient compatibles avec la destination publique
- Tous les droits personnels, tels que les contrats de bail
- L'emphytéose et le droit de superficie sur le domaine public peuvent aussi être perpétuels

\* À condition qu'ils soient compatibles avec la destination et l'usage public et qu'ils soient précaires au regard des besoins de l'intérêt public



**CONSEIL**

| Evaluer la conclusion d'un autre type de contrat qu'une concession de domaine

Ces dispositions du Nouveau Code civil sont entrées en vigueur le 1er septembre 2021.